

Résolution de Grandsivaz

Nous demandons des conditions-cadres qui permettent aux familles paysannes fribourgeoises de vivre de leur travail

Nos fermes sont professionnelles, productives et familiales. La vente de produits et les prestations liées aux paiements directs doivent permettre à une exploitation de vivre et de planifier l'avenir avec sérénité. Quotidiennement, nous nous engageons avec fierté, passion et détermination pour la production de denrées alimentaires de qualité et de proximité. Nous demandons à ce que la Confédération suisse et les différents acteurs des marchés reconnaissent d'une part la problématique des revenus trop faibles obtenus par l'agriculture pour garantir une pérennité de structure agricole familiale, humaine et adaptée aux conditions de production de notre pays et, d'autre part, améliorent la situation de manière proactive à court terme. Afin d'atteindre rapidement des améliorations, nous demandons la révision en 7 points de conditions-cadres régissant le secteur agricole et portant une incidence négative sur l'agriculture fribourgeoise.

Nous soumettons à l'Office fédéral de l'agriculture et au Conseil fédéral 7 revendications essentielles afin de permettre aux familles paysannes d'envisager un avenir plus serein, plus sûr et porteur de perspectives pour les générations futures:

1. Plus de stabilité pour la politique agricole

Il est indispensable que plus de stabilité soit instaurée dans la politique agricole fédérale. Nous demandons l'abandon des politiques agricoles à court terme et un horizon de planification à 16 ans. La durée des cycles de politiques agricoles doit tendre à la même durée de la planification des investissements réalisés par les exploitations agricoles. Il faut donner plus de stabilité et de garantie financière sur le long terme aux exploitations qui doivent être toujours plus importantes. De plus, il est essentiel que les montants des paiements directs alloués par la Confédération soient indexés aux coûts de la vie et qu'il soit tenu compte de l'inflation dans les budgets fédéraux et cantonaux.

2. Diminuer les charges administratives et simplifier les contrôles

La surcharge et la complexité administrative imposées aux exploitations agricoles sont devenues fort importantes au fil des ans. Année après année, les changements législatifs de la politique agricole, les réglementations environnementales ou celles de l'aménagement du territoire sont devenus très pesants et contraignants pour les familles paysannes. L'agriculture refuse toute mesure supplémentaire non rétribuée qui ne ferait que compliquer le système et affaiblir notre production indigène durable au profit des importations. Aucun autre pays ou secteur n'est soumis aux contraintes administratives et à la répétition des contrôles exigés. Des changements sont urgents pour permettre aux familles paysannes de se concentrer sur leur activité essentielle de base qu'est la production agricole. Il faut passer de la parole aux actes et les administrations tant cantonales que fédérales doivent amener des propositions concrètes pour obtenir des changements rapidement. Le message à passer dans les bureaux et sur le terrain tient en un mot et est facilement compréhensible: SIMPLIFIER!

3. Abandonner les 3,5 % supplémentaires de surface de promotion de la biodiversité

La surface agricole suisse affiche plus de 19 % de terres attribuées à la promotion de la biodiversité. Quels autres acteurs occupant le territoire en font autant? Augmenter encore de 3,5 % les surfaces obligatoires de promotion de la biodiversité conduit à une diminution drastique de la production et à une augmentation inutile des importations. A l'heure des bilans carbone et des calculs des empreintes écologiques, importer plus de produits soumis à des conditions de productions moins élevées qu'en Suisse est un non-sens écologique, environnemental et climatique.

4. Renoncer à l'introduction de digiFLUX et adapter les normes de fumure

La contrainte extrême que va amener l'introduction de l'outil d'échanges d'informations des flux des marchandises entre commerçants, exploitations agricoles et autorités doit être abandonnée.

L'introduction de digiFLUX ne simplifiera pas les flux d'information et représentera une nouvelle contrainte dans le secteur de l'agriculture qui n'a pas son pareil dans d'autres secteurs, qu'ils soient du domaine privé ou public. Les normes de fumures dépassées ne sont plus adaptées à de nombreuses nouvelles variétés végétales cultivées aujourd'hui. Il est urgent de les adapter aux besoins des productions et variétés actuelles afin de ne pas risquer des manques drastiques dans les amendements nécessaires et adéquats.

5. Promouvoir la production de denrées alimentaires et renoncer à de nouvelles mesures d'extensification de la production

Les enjeux de la production agricole suisse actuelle sont de fournir des denrées alimentaires de qualité et de proximité et en suffisance pour ne pas diminuer la part de production indigène qui s'affaiblit année après année. Toute nouvelle extensification entraîne une diminution directe de la production indigène ainsi qu'une augmentation des importations. Le secteur agricole et celui de la transformation agroalimentaire indigène sont en conséquence également affaiblis. Les importations de produits finis ou semi-finis font l'affaire du commerce uniquement.

6. Augmenter les prix de 5 à 10 % pour un travail rémunérateur

Les prix aux producteurs doivent au moins augmenter dès maintenant de 5 à 10 % afin d'obtenir une meilleure rémunération pour les familles paysannes et atteindre un revenu comparable et décent. Payer des prix corrects est le meilleur moyen d'assurer la pérennité d'une agriculture durable et résiliente. L'agriculture subit une pression systématique sur les prix de vente de ses produits, il est donc impératif d'inverser la formation des prix et de laisser une marge supplémentaire à l'agriculture. Pour permettre aux familles paysannes de dégager un revenu équitable et décent, les prix sont à définir sur la base des coûts de production et des risques pris.

7. Adapter l'application des mesures liées aux pendillards

Les mesures de contraintes obligatoires de l'utilisation de pendillards doivent être adaptées à la réalité du terrain des exploitations, à la topographie de la région comme à la réalité économique des investissements à réaliser et pondérées en fonction des bénéfices environnementaux à atteindre et à attendre.

Pour faire part de nos revendications acceptées par la base paysanne, nous demandons à l'Office fédéral de l'agriculture d'accueillir une délégation de représentants de l'Action Agricole Fribourg afin que nous puissions directement soumettre nos demandes à l'administration responsable de l'introduction de la prochaine politique agricole nationale. Les revendications transmises, qui sont le reflet de l'expression d'exploitants agricoles passionnés, fiers de leurs activités paysannes, s'engageant avec ardeur dans leur métier et la production agricole, ont été acceptées et votées en plénum lors de la réunion du 7 février 2024 à Grandsivaz. L'objectif de la résolution est la défense de l'outil de production agricole fribourgeois et de son agriculture familiale et de proximité. Les conditions-cadres de la production doivent permettre aux exploitations agricoles de vivre décemment de leur travail. Elles doivent pouvoir planifier leur futur et leurs investissements avec plus de sécurité économique, sociale et administrative.

Pour le Comité Action Agricole Fribourg
David Fragnière

Grandsivaz, le 7 février 2024